

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE

MARDI 19 MAI 2020

ORDRE DU JOUR

- I APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 5 FEVRIER 2020
- II COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE LA DELEGATION ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
- III AFFAIRES PORTEES A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 MAI 2020 :
 - 1. MESURE D'ABATTEMENT A LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE 2020
 - 2. SUBVENTIONS 2020
 - 3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – EPICERIE SOCIALE « COUP DE POUCE »
 - 4. RESEAU DE CHALEUR – MARCHE DE TRAVAUX
 - 5. RESEAU DE CHALEUR – CHOIX DU DELEGATAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRANT DE DSP
 - 6. AVIS DE LA COMMUNE DE RUNGIS RELATIF AU PROJET DE DISSOLUTION DU SYNDICAT DE MONTJEAN
 - 7. MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU REGIME INDEMNITAIRE DANS LE CADRE DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE LIE AU COVID 19
 - 8. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION DE POSTES AVANCEMENTS DE GRADE 2020
 - 9. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF
- IV QUESTION ORALE POSEE AU MAIRE
 - MONSIEUR MORELLI/CONTEXTE COVID 19

Article L2121-18 du Code général des Collectivités territoriales :

"Les séances des conseils municipaux sont publiques. Le public ne peut pas prendre part aux débats".

